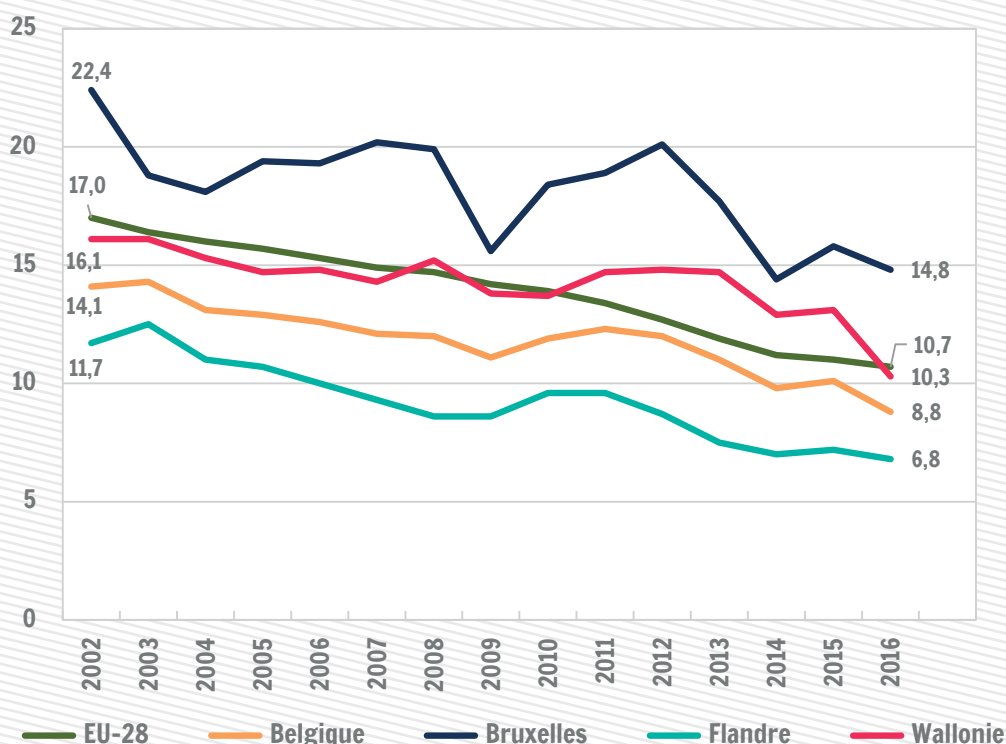


# Abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans

## 10,3%

En Wallonie, en 2016,  
10,3 % des 18-24 ans avaient quitté  
l'enseignement avant d'avoir obtenu  
un diplôme du secondaire supérieur

Taux d'abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans



Sources : Eurostat et SPF-Economie / Direction générale Statistique - Enquête sur les Forces de Travail, 2002 à 2016 (Moyenne annuelle) ; Calculs : IWEPS

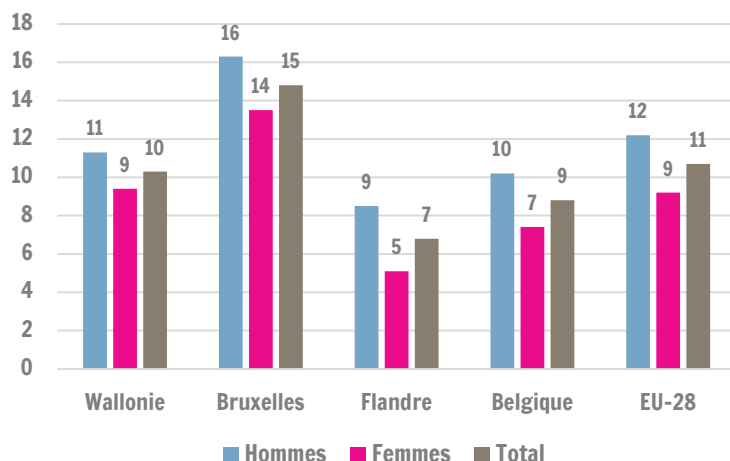
Dans le cadre de référence européen utilisé notamment pour les indicateurs de la stratégie EU-2020, l'abandon scolaire précoce est mesuré par la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne suivaient ni études dans l'enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier, et dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur. L'objectif fixé par l'Union européenne est de 10 %. La Belgique s'est fixée quant à elle un objectif de 9,5 % à l'horizon 2020.

Avec, en 2016, un taux de 10,3 % de jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement, la Wallonie se situe dans une position plus défavorable que la Flandre (6,8 %), mais reste en-dessous du taux observé pour la Région de Bruxelles-Capitale (14,8 % en 2016). Le taux wallon est très proche de celui observé pour l'Union européenne des 28 dans son ensemble (10,7 %).

La tendance générale est à la baisse en Wallonie, comme dans les autres régions. Le taux wallon, qui était de 16,1 % en 2002, passe de 13,1 % en 2015 à 10,3 % en 2016. La Wallonie se rapproche donc progressivement de l'objectif belge de 9,5 % fixé dans le cadre de la stratégie EU-2020. Pour la première fois, la Belgique, considérée dans son ensemble, a dépassé cet objectif, avec un taux de 8,8 %. Cette tendance devra être confirmée dans les années à venir.

# Abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans

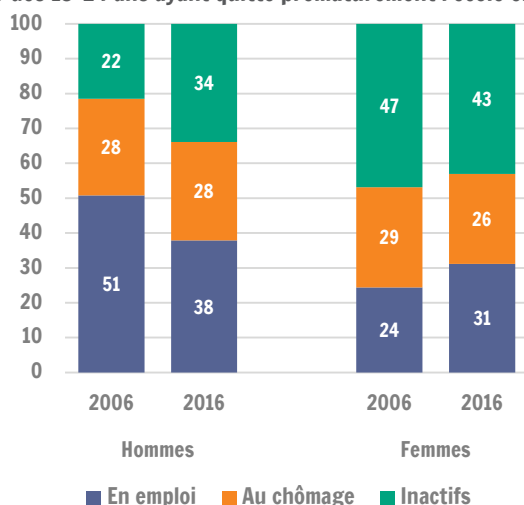
Taux d'abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans, selon le sexe, en 2016



L'abandon scolaire précoce est plus fréquent parmi les garçons que parmi les filles. En Wallonie, en 2016, il concernait 11 % des garçons âgés de 18 à 24 ans et 9 % des filles. Ce constat s'observe dans les deux autres régions et dans l'Union européenne dans son ensemble.

Sources : Eurostat et SPF-Economie / Direction générale Statistique - EFT, 2016 ; Calculs : IWEPS

Statut BIT des 18-24 ans ayant quitté prématurément l'école en Wallonie



Alors que l'abandon scolaire précoce diminue, les jeunes ayant quitté l'enseignement sans diplôme du secondaire supérieur, font face à des difficultés importantes sur le marché du travail. En 2016, le taux d'emploi de ces jeunes n'est que de 38 % pour les hommes et de 31 % pour les femmes. Le taux d'inactivité des jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement est, en 2016, de 34 % pour les hommes et de 43 % pour les femmes. Par rapport à 2006, la situation s'est particulièrement dégradée pour les hommes, le taux d'emploi des jeunes hommes peu qualifiés passant de 51 à 38 % sur 10 ans.

Sources : Eurostat et SPF-Economie / Direction générale Statistique - EFT, 2006 et 2016 ; Calculs : IWEPS

## Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Le taux d'abandon scolaire précoce est la part des 18-24 ans qui, le mois précédant l'enquête, ne suivaient ni enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier et dont le niveau de diplôme ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur. Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (cf. fiche structure d'activité des 25-64 ans selon le niveau de diplôme).

## Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par le SPF-Economie / Direction générale Statistique sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. En Wallonie, environ 16 000 ménages sont interrogés. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations inter-annuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, en raison de la taille limitée de l'échantillon pour cette tranche d'âge, en particulier pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : [http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte\\_donnees/enquetes/eft/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/)

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweeps.be) / prochaine mise à jour : juin 2018